



Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement

Conseil de Faculté – Séance N°36

Jeudi 21 avril 2011

« VALIDE PAR LE CONSEIL DU 20 MAI 2011 »

Participants :

Collège A	
Pascal DURET	Présent (départ à 16h)
Michel DIMOU	Présent
Georges DALLEAU	Représenté
Harry BOYER	Représenté
François GARDE	Représenté
Collège B	
Chantal VERKINDT	Représentée
Alain BASTIDE	Présent (départ à 15h24)
Marie CHIRON	Représentée
Dominique MORAU	Présent
Patrick DESMOULINS	Présent
Collège IATOS	
Bruno BONAZZI	Présent
Chantale RICHAUVET	Présente
Personnalités extérieures	
Jean-Luc LHEMANNE	Représenté
Nazir PATEL	Absent
Marc-André HOAREAU	Absent
Personnes assistant également au Conseil	
Jean-Michel DELAPLACE	Présent (départ à 16h)
Pierre LEROYER	Présent
Thierry PASSINAY	Présent
Laurent PUREN	Excusé
Pascal DENIS	Présent (départ à 15h)
Etudiants	
Jeremy ANGUILA	Absent
Thomas POTIN	Absent
Thomas VIAUD	Absent
Tony JACOB (suppléant)	Absent

--	--

Ordre du jour :

- 1) Validation du dernier PV : reporté
- 2) Composition des commissions de VAPP85 2011/2012 et calendrier de réunion des commissions licence et master (sous réserve)
- 3) composition des commissions de réorientation 2011/2012
- 4) Modification du calendrier L3 SBE
- 5) CEV
- 6) Questions diverses
 - Point sur le rattrapage
 - Point COM
 - Point Emploi du temps
 - Réunion Bureau COFIP repoussée

Quorum atteint, le conseil débute à 14h30

1. Validation du PV N° 35

Le PV n'ayant pas été transmis à temps il ne peut être validé par les membres du Conseil

2. Composition des commissions de VAPP85 2011/2012 et calendrier de réunion des commissions licence et master

La commission de VAPP 2011/2012 du département STAPS est validée

La commission de VAPP 2011/2012 du département FLE est validée. M Duret est président de cette commission.

3. Composition des commissions de réorientation 2011/2012

Validé à l'unanimité

4. Modification du calendrier L3 SBE

Les modifications intervenant sur le L3 GCM en vue d'offrir de meilleures conditions aux soutenances sont validées à l'unanimité.

Les modifications intervenant sur EPS II concernent la deuxième session des examens pour les deux semestres, et la délibération de la deuxième session: validées à l'unanimité

5. CEV

Les demandes datées du 21 avril 2011 de renouvellements et les premières demandes (sous réserve de validation de la commission disciplinaire pour le SBE) sont validées à l'unanimité.

Trois dossiers (M. MALET et Mme MATHE) passés en commission disciplinaire avec un avis favorable n'ont pas été transmis au Conseil de Faculté. Ces dossiers sont validés sous réserve de la validation administrative de l'UFR SHE.

En ce qui concerne les cours d'anglais, les PRAG d'anglais qui font leur service à la MDL Sud seront disponibles l'année prochaine pour l'UFR SHE. Les demandes doivent être transmises à M. DELAPLACE.

La constitution d'un réservoir d'intervenant potentiel sur les langues européennes est étudié afin de

répondre aux demandes.

6. Questions diverses

- Rattrapage : le conseil de faculté avait pris la décision de ne pas faire de deuxième session. Le CA a mis en avant le fait que beaucoup de composantes avaient prévu une deuxième session. L'UFR SHE mise sur un vrai contrôle continu, et permet aux étudiants de repasser un examen avec un vrai motif d'absence. Il y aurait donc un examen de rattrapage pour les absences justifiées pour le département SBE et STAPS. Le département FLE propose une évaluation en contrôle continu en session 1 et une session 2 de rattrapage. Les calendriers seront retravaillés afin de permettre des examens de rattrapage. Ce point est validé à l'unanimité.
- Point COM: M. LEROYER présente la synthèse des moyens liés aux objectifs. Cette synthèse permet de mettre en avant des manques, notamment au niveau du nombre de conventions transmises. Les conventions manquantes doivent être transmises au plus tard le vendredi 22 avril 2011 sous peine de ne pas être comptabilisées. Les conventions doivent également être modifiées afin de permettre une gestion administrative efficace.
- Emploi du temps: M. DESMOULINS propose une prise de connaissance des emplois du temps plus tôt. Cette proposition est accueillie favorablement mais doit prendre en compte la contrainte de gestion de plusieurs composantes. Toutefois, il est fait remarquer que la saisie des emplois peut se faire rapidement sous condition que les informations soient transmises au bureau de la gestion des emplois du temps dans les délais impartis. La date du 10 juin comme date limite de transmission des informations peut permettre à ce que l'ensemble des emplois du temps soit intégré dans superplan avant le 10 juillet
- Limitation L1: si on prend en compte la progression des inscriptions plus les redoublements, le nombre d'inscrits en STAPS pour l'année 2011/2012 risque d'être impossible à gérer. La limite étant le nombre d'inscrits pour 2010/2011, la question de la possibilité de limiter le nombre d'inscrits est posée. La seule possibilité réglementaire est de limiter les inscrits pour raison de sécurité (mais qui n'est pas un argument valable), ou identifier les étudiants en fonction de leur profil (cette solution demande une mobilisation des professeurs pour analyser les candidats et organiser des entretiens). Ceux dont la candidature a été refusée peuvent faire un recours gracieux au Président de l'Université, en cas de réponse négative ils peuvent faire un recours gracieux au Recteur qui pourra obliger l'UFR prendre l'étudiant. Cette démarche permettra, toutefois, de filtrer les candidatures.
- Le bureau de la COFIP est repoussé au 27 avril ce qui pourra permettre aux personnes intéressées de s'y rendre.

Le Conseil prend fin à 16 h 21.